2e Année. — N° 28 PARAIT LE SAMEDI 10 AVRIL 1886

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial & d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

ANNONCES :
Judiciaires (la ligne) 0,20 c
Commerciales : à forfait.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent s'abonner, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

A NOS LECTEURS

—o—

Comme noblesse, succès oblige! L'accueil bienveillant fait par le public à Sisteron-Journal *nous est un encouragement à mieux faire encore. Ne reculant devant aucun sacrifice, nous modifions non seulement le format de notre feuille, mais nous venons de traiter avec un éditeur de Paris, pour faire paraître, chaque semaine, un*

SUPPLÉMENT

Illustré.

La politique sera soigneusement écartée de notre

SUPPLÉMENT

qui pourra être lu dans toutes les familles. Imprimé avec soin, il sera composé d'actualités, de portraits et parfois de reproductions de tableaux célèbres.

Le premier numéro de Sisteron-Journal illustré *paraît aujourd'hui.*

Le prix d'abonnement au

SUPPLÉMENT SEUL

est de 4 francs par An.

Le prix d'abonnement aux deux Journaux *est de* 7 francs par An, *payables d'avance.*

Nos Abonnés actuels n'auront qu'à nous faire parvenir 3 francs *pour recevoir les deux journaux.*

La vente au numéro est fixée à 10 centimes *pour le* Supplément seul, *et à* 5 centimes *pour les acheteurs de* Sisteron-Journal.

NOUVELLES

—o—

Le Recensement

Un décret paru à l'*Officiel* porte qu'il sera procédé, le 30 du mois de mai, au dénombrement de la population, par les soins des maires.

—

Le Baccalauréat spécial

Une note officielle annonce que le ministre de la guerre a décidé qu'à compter de l'année 1887 le diplôme du baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial sera admis au nombre des titres universitaires dont les candidats aux écoles polytechnique et spéciale militaire doivent justifier la possession pour pouvoir se présenter au concours.

—

MM. Camélinat et Clovis Hugues

Le groupe ouvrier de la Chambre, réuni avant la séance, a décidé de déléguer deux de ses membres, MM. Antide Boyer et Clovis Hugues, pour engager les mineurs au calme et à la prudence. Les délégués sont partis hier soir ; ils sont arrivés ce matin à 8 heures 40. Les mineurs n'ayant pas été prévenus il n'y avait personne autre que les gendarmes à la gare.

Tout est calme partout. Cette après-midi des réunions doivent avoir lieu à Firmy et à Combes.

Le bassin est toujours sillonné par de nombreuses patrouilles.

—

Le Budget et l'Emprunt

La commission du bubdget a nommé M. Jules Roche rapporteur pour les crédits supplémentaires.

La Gauche radicale s'est réunie et a décidé qu'elle voterait l'emprunt.

D'après les bruits qui circulent, M. Sadi-Carnot, ministre des finances, se retirerait aussitôt après le vote de l'emprunt. Dans le monde parlementaire on désigne M. Rouvier comme son successeur certain.

M. ANDRIEUX

AU

Républicain des Alpes

—o—

M. Andrieux a adressé au journal, le *Républicain des Alpes*, la lettre suivante, *qui aurait dû paraître dans le dernier numéro de ce journal :*

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous jugez à propos de continuer contre les Députés des Basses-Alpes la campagne que vous aviez menée contre leur candidature. Je ne saurais m'en plaindre, et je ne puis que vous souhaiter, pour l'avenir, des succès égaux à ceux que vous avez obtenu dans le passé.

Aussi n'ai-je pas coutume d'entrer en polémique avec vous, estimant vous, assez mes électeurs pour croire qu'ils savent discerner sans que j'aie à intervenir, les causes qui altèrent votre bonne foi naturelle quand vous me faites l'honneur de vous occuper de moi.

Cependant je crois devoir exceptionnellement protester contre votre article du 28 mars, intitulé : *L'Esprit de M. Andrieux,* parce que s'il est offensant pour moi-même, il l'est encore plus pour les électeurs Bas-Alpins.

Je n'ai jamais tenu, monsieur, le propos grossier que vous me prêtez ; je me fais un devoir de n'employer jamais des expressions injurieuses pour mes adversaires, à plus forte raison pour mes amis.

J'espère, monsieur, que vous ne me refuserez pas l'insertion de cette lettre dans votre prochain numéro et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considérotion très distinguée.

ANDRIEUX.

CHRONIQUE

—o—

Le concert donné, dimanche dernier, par les *Touristes des Alpes*, avait attiré de nombreux promeneurs sur le cours de l'Hôpital. Les rangs de notre Société musicale ont grossi. De nouveaux membres honoraires se sont fait inscrire, aussi va-t-on donner suite au projet de création du Cercle musical, dont nous avions déjà parlé.

***

Le bal masqué de la Mi-Carême n'a pas eu le succès qu'on attendait. C'est à peine si quelques intrépides danseurs se sont aventurés dans la salle de bal, où avait l'air d'avoir passé une machine pneumatique.

***

Les débuts de la troupe dramatique ont eu lieu mardi au Casino, devant une salle comble.

© VILLE DE SISTERON

Depuis longtemps nous n'avions pas eu le plaisir d'applaudir des artistes aussi consciencieux et aussi sûrs de leurs rôles.

Le drame émouvant, la *Fille maudite*, a été rendu avec un ensemble satisfaisant.

Le vaudeville a été interprété d'une façon presque irréprochable. Le public, par ses applaudissements réitérés, a témoigné aux artistes combien cette soirée lui avait été agréable.

***

Les élèves de notre collége se rendront, jeudi prochain, en promenade, à Laragne. Pour la première fois, la musique de l'établissement se fera entendre.

***

Du 27 mars au 8 avril l'Etat-civil n'a enregistré ni décès, ni publication de mariage. Sisteron étant une ville gaie par excellence, les gens ne songent ni à mourir ni à se marier. N'importe, il convient de ne pas négliger le nettoyage des rues par les chaleurs qui approchent.

***

Au Palais, quelques affaires sans grande importance :

4 délits de chasse.

Un vol de bois commis par T. G., du Caire, condamné à 25 fr. d'amende.

Mardy, Jean, colporteur, condamné, pour coups et blessures volontaires, à 40 francs d'amende.

Montigny, Ange, 12 ans, de Volonne, vol d'argent, envoyé dans une maison de correction jusqu'à 21 ans.

Tel est le bilan de l'audience correctionnelle de mardi dernier.

***

C'est demain qu'a lieu, dans notre ville, le festival donné par la *Lyre des Alpes*, de Digne. A 9 heures, les *Touristes* iront recevoir à la Gare cette excellente musique.

Le défilé se rendra à la Mairie, où cette société donnera une sérénade.

A deux heures, aura lieu au Kiosque un grand concert, dont voici le programme :

Société musicale des Touristes

Bac-Ninh, allégro. . . . MARNEFF.

SOCIÈTÉ

LA LYRE DES ALPES

1° *Le Roi des Mers*, allégro GURTNER.
2° *La Fête au Village voisin*. . . . . BOILDIEU.
3° *Le Cœur et la Main*, fantaisie. . . . . LECOQ.
4° *Le Château de Saint-Just*, mazurka. . . CRESTE.
5° *La Reine de Chypre*, fanta sie pour trombonne et piston. . . ***
6° *Les Trompettes de la Reine*, polka pour deux pistons. . . . . ***

Nous avons sous les yeux les Statuts de *la Provence*, Société Littéraire, Historique, Scientifique et Artistique de Marseille, qui se fonde sous la présidence d'honneur de M. F. Mistral. M. Horace Bertin, notre sympathique confrère, en est le président. La Société publiera ses travaux par deux organes paraissant alternativement chaque semaine, l'un en français : *Le Midi Littéraire*, l'autre en provençal : *La Renéissènço*. La Société organise dès son début des Concours littéraires en français et en provençal. — L'idée de cette création nous parait heureuse et comble une lacune que l'on regrettait dans le public lettré. Nous souhaitons prospérité et bonne chance à nos nouveaux confrères

Pour tous renseignements, s'adresser au Secretaire de la Société, 15, Boulevard Baille, à Marseille.

SUS A LA CANAILLE!

—o—

Lorsque nous avons fondé notre imprimerie (usant du droit que tout citoyen possède, de créer telle ou telle industrie) et créé *Sisteron-Journal*, nous ne nous doutions pas que nous allions soulever la haine féroce d'un marchand de papier noirci.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un typo,

Depuis cette époque, un ignoble gredin qui abrite sa lâcheté sous l'anonyme, nous insulte hebdomadairement dans la feuille à Demontoy, sans motif et sans provocation de notre part.

Cet être abject, qui s'embusque derrière les pseudonymes les plus baroques pour tirer sur nous. Ce sicaire d'un boutiquier jaloux du succès de notre imprimerie, n'a donc, si anonyme qu'il soit, ni frère, ni sœur, ni ami pour lui reprocher sa conduite malhonnête ? A-t-il un casier judiciaire qui l'empêche de se montrer ? Espère-t-il démolir notre répu-

FEUILLETON DE SISTERON-JOURNAL

(11)

HISTOIRE DE SISTERON

D'après M. Edouard de LAPLANE

—o—

Après les seigneurs séculiers, Charles réduisit à l'obéissance les seigneurs ecclésiastiques. L'évêque de Sisteron lui fit hommage de sa terre de sa terre de Lurs. L'abbé de l'Isle Barbe, fut contraint de céder les terres que le monastère posédait dans les vallées de Cornillon et de Val Benoit, moyennant une rente annuelle de cens vingt livres. Plus tard, la ville de Sisteron, au mépris de ses privilèges, se trouva chargée de cette pension, qui fut spécialement affectée sur le droit de cosses (ce droit consistait à percevoir le 25e de tous les grains vendus sur le marché). Après la destruction de l'abbaye de l'Isle Barbe (1562) la pension passa au chapitre de Saint-jean de Lyon qui en jouit jusq'an 1789.

Lorsque le comte de Provence eut brisé toutes les résistances dans ses états, il passa Italie où le Pape lui offrait l'investiture du Royaume ds Naples. Dès ce moment, les affaires de Provence sont étroitement liées a celles de Naples et s'y rattachent par une chaine de malheur.

En effet après une alternative de succés et de revers et de fautes nombreuses Charles mourrait consumé de chagrin, sans avoir pu s'emparer du trône de Naple (1285). Son fils ainé le prince de Salernes connu depuis sous le nom de Charles II, dit le Boiteux, était alors au pouvoir de Pierre III, roi d'Aragon, qui disputait la couronne de Sicile à la maison d'Anjou.

Dans ces circonstances, les états de provence, tombés depuis longtemps en désuétude, se réunirent à Sisteron (12 mai 1286) pour délibérer sur les moyens de délivrer leur souverain on résolut d'implorer la médiation du roi d'Angleterre, parent et ami du comte de Provence. Ce monarque accueillit la demande des Provençaux et parvint, après trois aunées de négociations à rendre Charles II à sa famille et à ses sujets.

C'est au commencement du régne de charles II que le couvent de Sainte-Claire fut fondé ons le patronage d'Adélaïde Remollon, dame de Curbans. Placé près de la Durance, à l'extrémité du champ de l'Avbesse (au-dessous du grand ravin). Ce couvent fut ensuite transféré en ville vers le milieu du XIVe siècle, roit qu'on eut à redouter les inondations de la rivière, soit qu'au milieu des guerres continuelles, il y avait un danger réés pour des femmes à demeurer hors de la ville.

GABRIEL DURAND.

(A suivre.)

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

© VILLE DE SISTERON

tation? il n'y parviendra pas. Crouler notre industrie? nous sommes à l'abri. Compte-t-il sur la réplique pour faire monter le tirage de la feuille du patron? Nous respectons trop nos lecteurs et notre plume pour le suivre sur ce terrain. La seule réponse à des malpropretés de ce genre s'écrit avec une trique, et nous ne faillirons pas à ce devoir un moment où l'autre, car si ce jésuitard honteux n'a pas le courage de se montrer après notre mise en demeure, nous trouverons toujours quelqu'un de responsable.

Quant à l'honnête Demontoy, instigateur ou tout au moins complice de cette guerre misérable dirigée contre nous, son attitude n'a rien qui nous surprenne; il n'y a qu'à prendre la collection de son journal pour se rendre compte des nombreuses vilenies qui ont marqué son séjour dans les Basses-Alpes. La triste spécialité de ce gavroche mal élevé a été d'ériger l'insulte à la hauteur d'une institution, d'attaquer tous ceux qui pouvaient lui faire le moindre ombrage, d'exciter la haine des républicains les uns contre les autres, de n'avoir que le but égoïste de faire tomber le plus possible de gros sous dans sa caisse, par n'importe quel moyen.

Nous sommes propriétaires de divins autographes de ce grotesque personnage, qui veut régenter les Bas-Alpins, nous les livrerons un jour à l'ébaudissement de nos lecteurs; il nous les adressait à l'époque où il ne jurait que par cet Asmodée qu'il insulte aujourd'hui et fait insulter par ses valets de plume.

Nous demandons pardon au lecteur de l'entretenir d'un être pareil, qui se croit tout permis parce qu'il cire les bottes d'un sénateur, nous n'avions pas le droit de nous dérober à cette répugnante besogne, il y a assez longtemps que les reptiles lâchés sur nous expectorent leur venin dans les colonnes de son journal.

Pour une fois, c'est assez; nous garderons nos positions, nous laisserons le Demontoy et sa bande patauger dans l'odieux de leurs procédés. Les honnêtes gens sont de notre côté, cela nous suffit.

AUG. TURIN.

Toutes les maladies du foie et des reins ont pour spécifique infaillible le Hop-Bitters. Il se vend en bouteilles carrées avec étiquettes, l'une blanche l'autre jaune, et a pour marque déposée une grappe de houblon couleur verte, demandez le prospectus au pharmacien.

M.

je souffre depuis sept ans d'une maladie de l'estomac et du foie. j'ai suivi tous les traitements possibles, et aucun ne m'a rendu la santé. Le Hop-Bitters, que je prends depuis deux semaines m'a rendu l'appétit, les forces reviennent enfin ; il y a en moi un mieux très sensible, et il me semble que je suis déjà gueri. Veuillez m'envoyer, etc.

LEON ROLIOT.
Passage de Lagny.

Paris, 17 novembre 1883

Croquis de Province

A LA MUSIQUE

Sous les vieux ormes de la promenade, laissant voir, entre leurs branches dépouillées, de fines cardées de nuages, dans le voisinage de la fontaine dont la rocaille est toute blanche de verglas, les musiciens de la garnison sont venus se ranger en cercle. Au milieu d'eux, le chef de musique, sanglé dans son ceinturon, frotte fortement ses mains gantées l'une contre l'autre pour se réchauffer, pendant que les militaires fixent déjà leurs petits cartons dans les lyres des instruments. Ils ont tous le nez bleui, et sur le côté des shakos, les oreilles, fouettées par la bise, ressemblent de loin à de larges taches de sang.

La promenade s'anime. Derrière les musiciens, apparaissent des bonnes d'enfant, traînant par la main de petites filles qui montrent leur joli teint de fraise sous leurs toques de peluche, et des nourrices portant des babys chaudement encapuchonnés de cygne. La foule grossit à vue d'œil, et l'on y démêle bientôt de grandes barbes noires de sapeurs et des épaulettes blanches de caporaux infirmiers. Au-dessus des têtes, des ballons d'enfants, retenus par un fil, mettent leurs notes roses dans l'air vif. Autour de la fontaine, deux petits garçons, le col fourré d'hermine, font courir leurs cerceaux, s'arrêtant parfois pour reprendre haleine ou regarder une marchande d'oublies qui souffle dans ses doigts.

Le froid devient de plus en plus aigre; mais les musiciens n'en ont pas moins attaqué un joyeux *allégro* et le petit bugle n'en a pas moins souri à une petite bonne égrillarde qui s'est faufilée entre la caisse roulante et la caisse claire. L'*allégro* terminé, les musiciens rompent le cercle, et le petit bugle et la petite bonne s'en vont tout doucement sous les arbres, mêlant la fumée blanche de leur haleine...

—Excusez du peu,.. la bonne du colonel! murmure le chef de musique, en suivant les deux amoureux d'un regard mélancolique et en frottant de nouveau ses mains gantées l'une contre l'autre pour se réchauffer.

HORACE BERTIN.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 9 avril 1886.

Lr Bourse est animée par de nombreux achats de rentes et de valeurs de placements.

Le 3 0|0 est ferme à 80,75.

L'Amortissable à 83,20.

Le 4|2 0|0 1883 à 109,25.

Le Crédit foncier est en hausse à 1365 fr. Les obligations des derniers emprunts sont à 435 fr. c'est-à-dire à 65 fr au dessons du pair. C'est une hausse assurée que l'acheteur doit faire entrer dans le compte du revenu de son litre.

La Société Générale est à 448,75, coupon de 6,25 détaché

L'assurance sur la vie tend de plus en plus à devenir une des formes préférées de placement pour la petite épargne. Outre l'avantage d'une mise de fouds très modeste, on est à l'abri des insertitudes et des mécomptes que réservent trop souvent les différentes opérations aux capitalistes expérimentes. Mais il est prudent de s'adresser exclusivement aux compagnies françaises d'assurances sur la vie qui offrent de bien plus solides garanties que les compagnies étrangères.

La banque d'escompte est à 450 fr. C'est un cours d'attente et qui doit provoquer des demandes.

Les actionnaires de la Société de Dépôts et comptes courants se sont réunis mercredi en Assemblée Générale. Ils ont fixé le dividende à 16 fr. L'action est demandée à 595,25

Le Panama est toujours faible à 468,75. La spéculation seule maintient les cours.

Les actions de chemins de fer ont des dispositions marquées à la hausse

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883
RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE
QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
ANÉMIE, SANG PAUVRE,
MANQUE D'APPÉTIT
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES
PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^ies.

Vient de Paraître à Paris
MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau Catalogue et les Gravures des Vêtements pour Hommes et Enfants
ÉTÉ 1886
Envoi Gratis et Franco
QUELQUES PRIX DU CATALOGUE
COMPLET Nuance Mode d'Elbeuf. 25 fr.
Cérémonie COMPLET drap noir. 28 fr.
PANTALONS Nouveauté indéchirable. 6 fr. 75
COMPLET Moleskine petits damiers. 9 fr. 50
ENFANTS Suppe. de Costume. drap fantaisie 5 fr.
Tout Vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT est retourné de suite par [illegible]
COMMUNION Complet Drap noir fin. 12 fr.
Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.
DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA Maison du PONT-NEUF, PARIS

Pâte de Nafé
DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris
La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre
RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE
SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE
Ne contient ni plus ni Opium, ni Codéine. — Dans tes Pharmacies.

© VILLE DE SISTERON

Culture Horticole

ARBRES FRUITIERS
et d'ornement

GRAINES
Potagères, Fourragères et de Fleurs

GROS—DÉTAIL

J.B. ROLLAND
SISTERON

MAISON
L. CHRESTIAN
Fondée en 1790

Confiserie et Patisserie

VINS FINS et LIQUEURS
Desserts Assorts
POUR
NOCES et BAPTÊMES

TRANSPORTS
POUR TOUS PAYS
Voitures d'occasion
SERVICE A VOLONTE
PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PONS
Place de la Grand'Ecole
et rue de Leuze
SISTERON

BOUQUETS DE NICE
naturels
FLEURS ASSORTIES
Bouquets blancs
Camélias
ORANGERS pour Mariées
PRIX MODÉRÉS

L. Astier
RUE DROITE, SISTERON
Livraison en 4 jours

VERNIS MARSEILLAIS
POUR LE SOL DES APPARTEMENTS
Vente en Gros et Détail

Maison TURIN fils
A SISTERON

Hop Bitters

LE MEILLEUR REMÈDE QUI AIT ÉTÉ CRÉÉ

Composé de **Houblon**, — les meilleures, les plus mées et les plus précieuses tenant, en outre, les propriétés d'autres toniques amers qui en **sang** par excellence et la santé.

Aucune maladie, aucune résister à cet Amer, son action

Buchu, Chicorée, anciennes, les plus renom- médecines du monde, curatives les plus efficaces, font le **Dépuratif du** meilleur restaurateur de

santé délabrée ne peut étant variée et parfaite.

BIEN EXIGER LA BOUTEILLE DONT LE FAC-SIMILE EST CI-CONTRE

Aucune médecine n'est aussi facile à prendre, et sûre dans son administration, que celle en forme liquide, et ceci, le **Hop Bitters** est encore la plus pure, la plus certaine et la moins chère. — Essayez-en.

UNE BOUTEILLE DE HOP BITTERS ÉCONOMISERA PLUS DE 250 FR. DE DROGUES ET DE MÉDICAMENTS.

Il guérit toutes les maladies de l'estomac, des nerfs, du sang, des intestins, du foie, de la vessie, etc., et 25,000 fr. seront payés pour un cas qui ne serait pas guéri, ou tout au moins soulagé, ou à qui-conque prouverait que le **Hop Bitters** contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

AVIS : L'adoption universelle et l'action salutaire, surprenante du **Hop Bitters** l'ont rendu tellement populaire, et la demande en est devenue tellement grande, que plusieurs personnes, peu scrupuleuses, se sont mises à contrefaire cet article, dans l'espoir de tromper les honnêtes gens en les engageant à acheter leur drogue au lieu et place du véritable **Hop Bitters**. Evitez toutes ces drogues sophistiquées quel que soit le nom sous lequel elles vous sont offertes, et n'employez que le **Véritable Hop Bitters** Américain, qui se vend dans les grandes bouteilles carrées à pans coupés, couleur d'ambre, portant le nom du docteur Soule moulé dans le verre ; sur un des côtés, étiquette blanche imprimée en lettres noires, avec une grappe de houblon en couleur verte ; sur l'autre côté, étiquette jaune, avec le mode d'emploi imprimé en lettres rouges en Français et en Anglais.

C'est de cette seule façon que le **Véritable Hop Bitters** est vendu

NOTA. — Si votre pharmacien ne peut pas vous livrer de **Hop Bitters**, adressez un mandat-poste à M. ACARD, pharmacien, à Saint-Mandé, près Paris, et vous recevrez de suite, **franco**, les quantités que vous demanderez — 5 fr. le flacon.

Pour éviter la fraude, on est prié de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

BOULANGERIE
H. PELLEGRIN
Rue Droite
SISTERON

Pains en tous genres
GRAINS ET SONS
VIVRES MILITAIRES

GROS ET DÉTAIL

CHAMBRE
A VENDRE OU A LOUER
Rue Droite
Maison Imbert, pharmacien

S'adresser au Bureau du Jonrua et à Me CHAUVET, notaire

E. CHAUVI

HORLOGERIE BIJOUTERIE

Horloges, Pendules, Réveille-Matin

MONTRES
OR, ARGENT & MÉTA

Articles de Mariage

Rue DROITE, SISTERO

GRANDE CHAPELLERIE
Chapeaux Feutres pour Dames & Fill
NOUVEAUTÉS & FANTAISIES

RÉPARATIONS EN TOUT GENRE

LIEUTIER Fils
Rue Mercerie
SISTERON

A la Palette d'Or
PEINTURE DE LUXE — PEINTURE DE LUXE

J. HONNORAT
Peintre-Décorateur
—o—
ASSORTIMENT DE PAPIERS PEI
Dorure et Vitrerie
ENCADREMENTS BOIS ET MARBRE

PRIX TRÈS MODERE

Atelier
RUE DROITE, SISTERON

Certifié conforme : Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON